

# Magneux-Infos - août 2023

Secrétariat de mairie : Tél - 04 77 76 10 76

Horaires d'ouverture au public : mardi et vendredi : 14h à 17h / mercredi : 10h à 12h et 14h à 17h

Mèl : mairie.magneuxhauterive@orange.fr—site : magneuxhauterive.fr

**La mairie sera fermée du 10 au 18 août 2023**

## Fête patronale—14 et 15 août—comité des fêtes

**14 août à partir de 9h** • vente de brioche des classards

à 21h • concert gratuit avec OVERCOM TRIBUTE to TELEPHONE  
• bal des classards

**15 août** • 11h15 vin d'honneur offert aux habitants par la municipalité  
• 14h concours de pétanque  
• 19h repas (sur réservation)

### Appel aux bénévoles

Le 13 août à 14h : pour le montage des chapiteaux  
Le 16 août matin : pour le démontage

### PLUi—modification simplifiée

Du 4 septembre au 6 octobre, lancement de la modification n°1 du PLU i.

Le dossier de modification, ainsi qu'un registre de mise à disposition, seront accessibles en mairie, aux horaires d'ouverture, à partir du 4 septembre 2023

### Sécheresse

Le département de la Loire est placé en état de VIGILANCE. Les usagers sont invités à limiter volontairement leur consommation d'eau sur l'ensemble du département afin de ralentir ou réduire autant que possible la dégradation de la situation hydrologique.

**Cette économie de la ressource en eau doit être l'affaire de tous !**

### Vide-grenier

**Dimanche 10 septembre—8h à 17h**

Organisé par Ma Petite Ecole  
Tarif : 2€ le m.

Arrivée des exposants à partir de 6h  
(pas de réservations)

**Renseignements : 06 79 70 31 12**

### Compostage : nouvelles sessions de formation

Inscriptions : [loireforez.fr](http://loireforez.fr)

Date	Commune	Horaire
15-sept	Montbrison	14h
16-sept	Montbrison	10h
16-sept	Montbrison	14h
21-sept	Estivareilles	18h
03-oct	Sainte Agathe la Bouteresse	18h
10-oct	Précieux	18h
28-oct	Saint Just Saint Rambert	10h
07-nov	Vêtré sur Anzon	18h
16-nov	Pralong	18h
22-nov	Montbrison	14h
02-déc	Bonson	10h
05-déc	Saint Georges Haute Ville	18h

### Bornes électriques

Deux bornes de recharge électrique accessibles à tout public ont été installées au château par M. de Monteynard.

### Recensement citoyen

**Les jeunes nés entre le 1er juillet et le 30 septembre 2007** doivent se faire recenser auprès de la mairie, en apportant leur carte d'identité, un justificatif de domicile, le livret de famille. **Cette démarche peut se faire aussi par internet (service-public.fr)**

Il est rappelé que l'attestation de recensement est **nécessaire** pour l'inscription au BAC, le permis de conduire, les concours, les grandes écoles...